

Divorce d'Angelina Jolie et Brad Pitt : un accord trouvé concernant la garde des enfants, le procès annulé



Les deux stars hollywoodiennes sont parvenues à trouver un accord concernant la garde de leurs enfants, ce qui leur évite d'aller jusqu'au procès.

Avec Atlantico
Rédaction

Dans l'âpre procédure de divorce que subissent Angelina Jolie et Brad Pitt, voilà une bonne nouvelle pour les enfants du couple : les deux stars viennent de trouver un accord pour la garde de leurs six enfants, ce qui évitera un passage devant le juge.

Un procès devait débiter le mardi 4 décembre au tribunal, afin de statuer sur le dossier de la garde de Pax (15 ans), Zahara (13 ans), Shiloh (12 ans), Knox et Vivienne (10 ans). L'aîné de la fratrie, Maddox (17 ans), n'était pas concerné par la procédure, car il est jugé suffisamment âgé pour prendre ses décisions. Angelina Jolie réclamait la garde exclusive des enfants, tandis que Brad Pitt souhaitait faire valoir ses droits à une garde alternée.

Finalement, le procès, qui s'annonçait tendu tant la relation entre l'ex-couple le plus glamour d'Hollywood est exécrable, n'aura pas lieu. Selon l'avocate d'Angelina Jolie, Samantha Bley DeJean, les deux stars ont réussi à l'éviter. "Un accord de garde (des enfants) a été conclu voici deux semaines, et signé par les deux parties et le juge. Angelina et Brad ont suivi les recommandations des chargés des affaires familiales spécialisés en la matière et se sont accordés", a-t-elle déclaré. Elle a ajouté que les termes exacts de cet accord ne sont pas connus car "confidentiels", mais il est probable que Brad Pitt ait obtenu gain de cause. En effet, le juge avait, en juin dernier, mis en garde Angelina Jolie sur sa posture jusqu'au-boutiste, laissant entendre que la star américaine risquait de tout perdre si elle ne faisait rien pour "réparer" la relation de son ex avec leurs enfants.

Angelina Jolie et Brad Pitt, qui ont annoncé leur séparation en septembre 2016, après deux ans de mariage et onze années de vie commune, ont maintenant un autre problème à régler : celui du partage des biens et des propriétés. Lors de leur mariage, ils n'avaient pas pris la peine de signer un contrat de mariage... Ils ont jusqu'à juin 2019 pour trouver un accord.